

Conférences téléphoniques MEF du 24 avril 2020

Avec Gérald DARMANIN et Olivier DUSSOPT

Les Fédérations des Finances ont tenu ce jour une conférence téléphonique avec G. DARMANIN et O. DUSSOPT, appuyés par DGFIP et DGDDI, ainsi que par la Secrétaire Générale du Ministère.

Le sujet du jour est dorénavant clairement ce qui va (pourrait ?) se mettre en place pour le 11 mai et au-delà. Pour G. Darmanin, l'intention est le « retour à une forme de normalité progressive et sous conditions ». Il précise également qu'il faut que nous soyons « le plus rapidement possible opérationnel comme avant ». Certes ... mais avec une pandémie et une crise sans précédent, qui n'est pas dissipée !

Il est également précisé que tout ceci est encore largement suspendu à des arbitrages interministériels qui donneront le « *la* » sur un très grand nombre de sujets. Et, en fait, énormément de choses ne sont pas encore connues. Le Premier Ministre devrait prendre la parole à partir de lundi, pour les différents secteurs (privé et public). On commencera donc à y voir plus clair ensuite.

Le Ministère retient 7 domaines dans lesquels il faudra travailler pour préparer la suite des opérations. Ceux-ci sont :

- la restauration collective
- les transports
- la garde d'enfants et la question des écoles
- l'adaptation des locaux
- les équipements individuels de protection
- le télétravail
- la doctrine en matière d'accueil du public

Vaste(s) chantiers (s) ...

On peut déjà observer que le travail sur les missions des services est plutôt renvoyé au niveau des directions.

L'ampleur du sujet est assez gigantesque. Même si le 11 mai n'est pas un aboutissement, mais plutôt le début d'une autre période, il est aussi évident qu'on peut difficilement envisager que tout soit prêt à la date dite.

Toutefois, il faudra avoir avancé le plus possible et avec des solutions convaincantes, car l'appréhension est palpable (et parfaitement légitime) chez un très grand nombre d'agent.e.s.

A ce jour, les réponses sur cet « après » sont très encore fragmentaires. A titre général, il est affirmé qu'il faudra éviter la concentration des personnels. Il est aussi affiché que le télétravail demeurera dans la panoplie des outils utiles. De même, la question des personnels les plus vulnérables en termes de santé fera l'objet d'une attention particulière. S'agissant des dispositifs tels que les ASA pour garde d'enfants et les ASA en général, il est encore trop tôt pour voir le devenir de ces dispositifs. Ce type de points sera sûrement examiné à la lumière des dispositions politiques générales et de ce qu'on constatera dans les différents domaines énumérés ci-dessus. Et bien évidement, tout ceci devra avoir, comme critère d'évaluation premier, la protection des agent.e.s.

Pour Solidaires Finances, ce dernier point doit demeurer au centre de tout. Le 11 mai n'est pas un retour à la normale. Nous nous inscrivons dans une progressivité (d'ailleurs affichée par les plus hauts niveaux de l'exécutif soit dit en passant) et une prudence extrême, à laquelle le virus nous a « éduqués ».

En conséquence, nous prônons le maintien des dispositifs « spéciaux » mis en place pour gérer cette crise.

Sur ce point, nous demandons d'ailleurs un bilan sur le télétravail et surtout sur tous les cas où ce dernier a été refusé. C'est aussi l'occasion pour nous, de rappeler combien l'ordonnance sur le retrait des congés et RTT n'a pas fini de produire des effets désastreux.

Nous avons insisté le fait que le 11 mai ne peut être l'ouverture générale au public. Ce serait quasiment de l'inconscience. S'agissant de cette préoccupation, nous avons également rappelé la sensibilité extrême de la campagne pour l'impôt sur le revenu.

Bien évidemment, tous les métiers où le lien avec le public (Douane notamment mais également INSEE) sont une donnée incontournable du quotidien devront faire l'objet d'un examen particulier.

S'agissant de l'ensemble des services du Ministère, nous demandons un suivi des locaux et un nettoyage, adaptés à la pandémie.

Enfin, dans le contexte que le pays et son administration traverse, la suspension des restructurations et autres réformes nous semblent pleinement s'imposer.

Voici les quelques éléments que nous avons spécifiquement mis en avant au cours de cet exercice (assez inconfortable au demeurant) que constitue une conférence téléphonée.

En guise de conclusion, nous en profitons pour souligner que l'agent public, si décrié par certains, s'avère finalement structurant pour la société. Pour nous, c'est évidemment tout sauf une découverte. Pour d'autres, c'est peut-être plus ... « nouveau »! Et voilà maintenant qu'on met un certain empressement à le voir réoccuper normalement son poste (qu'il n'a d'ailleurs jamais complètement quitté). S'il n'était ce contexte écrasant et incertain, cela en serait presque savoureux, si on ose employer ce terme.

Les agents de Bercy font à l'évidence partie intégrante de ces structures qui permettent à la collectivité de vivre au quotidien. Nous espérons que ceci ne sera pas oublié dans les « jours heureux » où ceci sera derrière nous. Ce qui n'est pas le cas à ce jour, pas plus que le 11 mai, rappelons-le.

Et pour que ces jours soient vraiment heureux, il faudra des inflexions politiques fortes, où nous aurons pleinement notre place.

Situation des MEF au 23 avril

Agent.e.s à domicile	109 879	82,4 %
dont quatorzaine	375	0,3 %
dont ASA garde d'enfants	12 622	9,5 %
dont télétravail	34 453	25,8 %
autres situations (agent.e.s en ASA ne pouvant télétravailler)	62 429	46,8 %
Présent.e.s en PCA	22 410	16,8 %
malades (testé.e.s ou pas)	1 128	0,8 %
Total	133 417	